

LE FLEURISSEMENT **PARTICIPATIF DU VIEUX BOURG**

Bourg-St-Andéol Commune de 7 200 habitants



CONTEXTE DU PROJET

Installé sur son promontoire, le centre ancien de Bourg-Saint-Andéol est densément bâti. Le commerce lié à la proximité du Rhône a favorisé très tôt l'enrichissement de la ville et la construction d'un patrimoine bâti varié et luxueux : hôtels particuliers, églises, couvent... dont beaucoup d'éléments sont classés. Comme dans de nombreux centres anciens, les rues y sont étroites et très minérales. Mais les placettes et recoins sont également nombreux. Les pavés et le revêtement du sol parfois vieillissant sont autant d'éléments qui permettait au végétal de prendre place cassant ainsi les sensations de froideur et d'ennui.

ACTEURS DU PROJET

Au départ du projet, il y a trois bourguésannes de retour au pays pour y prendre leur retraite. Trois femmes passionnées de plantes et créer l'association « Bourg en fleur ».

L'association rencontre la municipalité qui partage les mêmes souhaits d'impliquer la population dans la vie de la ville. Une relation de confiance s'établit rapidement.



Les membres de l'association « Bourg en fleur » préparent un nouveau micro-massif.



OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de l'association sont pluriels :

- Embellir la ville par le fleurissement citoyen en faisant un travail de qualité sur l'espace public
- Participer à un projet commun
- Favoriser les liens sociaux et la convivialité
- Repérer les espaces non fleuris par la ville qui pourraient être transformés/embellis par des fleurs



MISE EN ŒUVRE DU PROJET

L'association a démarré avec les contributions financières et les apports en graines et en plants de ses membres. Un don de 600,00 € de l'association « les noctambulations » a marqué l'essor des activités de « Bourg en fleurs ».

La municipalité soutient l'association de plusieurs façons. Elle a mis à disposition un jardin équipé d'une remise et d'un local en plein cœur de bourg. Elle fournit du terreau et des plants, ainsi que des matériaux pour la construction de petits murets. Les services techniques effectuent les carottages, gèrent l'arrosage automatique dans le jardin et donnent leurs surplus de plantes. Une subvention de fonctionnement est également allouée chaque année par la commune.

En pleine crise sanitaire, il a été difficile pour cette jeune association de se faire connaître et reconnaître du public. Un logo a été créé et les membres travaillant dans la rue portent des gilets qui garantissent en partie leur sécurité et leur légitimité. Chaque espace ayant fait l'objet d'un nettoyage, d'un semi ou d'une plantation est identifié par un petit panneau aux couleurs de l'association.

Une fois le bitume retiré, l'association installe des végétaux pour le plus grand plaisir des riverains.







LE FLEURISSEMENT PARTICIPATIF **DU VIEUX BOURG**

Bourg-St-Andéol / Commune de 7 200 habitants





SUIVI DE L'ACTION

L'association a fait le choix de concentrer ses actions sur la partie est du centre historique. Elle évite l'éparpillement en favorisant des réalisations marquantes et cherche à suivre l'évolution des plantations.

Elle rejoint en cela le souhait de la municipalité de renforcer la connexion entre la via Rhôna et le centre du vieux bourg.

Actuellement une vingtaine de lieux ont fait l'objet d'un fleurissement : il peut s'agir de bacs délaissés par les habitants, d'ouvertures au sol lié à la dégradation du revêtement du sol ou de pieds de mur laissant apparaître de la terre. Les réalisations ont souvent un bel impact visuel, elles permettent de dissimuler un mur dégradé, de donner une perspective colorée, de souligner un bâtiment.

Parallèlement à l'activité de l'association, la commune a mis en place un permis de végétaliser. Ce document s'adresse aux habitants, il décrit les conditions temporaires d'occupation d'un espace public par du végétal. C'est un contrat signé entre la mairie et les habitants désireux de végétaliser leur cadre de vie.



LE BUDGET

La municipalité verse une subvention de 500 € /an et aide l'association sur le plan technique.



L'association indique à la mairie sur photo les emplacements qu'elle envisage de planter.



POINTS DE VIGILANCE

Il est important de rester en lien permanent avec les services techniques qui travaillent sur les mêmes espaces et qui faute de connaissance des activités de l'association peuvent détruire les jeunes plantations.



CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

- L'association nécessite un réel engagement des adhérents. La patience et la passion des plantes sont deux qualités à privilégier pour entretenir leur motivation et leur intérêt. En dehors des personnes mobilisées, l'encouragement par les habitants est très important.
- Le soutien de la municipalité, un rapport de confiance et un soutien technique et financier sont indispensables.
- Il est essentiel de s'entourer de professionnels, de continuer à se former et d'apprendre pour enrichir les projets.

Une ruelle du vieux quartier de Bourg avant les plantations et en pleine végétation









▶ accueil@caue07.fr

www.caue07.fr



RÉSULTATS

Après 3 ans d'activité, l'association compte 52 adhérents. Elle a appris, par l'expérience, les solutions qui marchent et celles qui ne marchent pas. Son champ d'action s'est étendu : elle participe à la commission mise en place par la mairie sur la végétalisation de la ville face au changement climatique.

La population connait l'association et les retours des riverains sont positifs. La presse a plusieurs fois rédigé des articles sur l'action que mène « Bourg en fleurs ».

L'association déplore toutefois de faire ce que les habitants pourraient/devraient tous faire par eux-mêmes.

